



Ensemble, pour l'art et la culture, toutes et tous dans l'action le 6 mai !

Face à la brutalité de la politique et des projets gouvernementaux à l'encontre de la culture, les personnels et les professionnels de la culture n'ont eu de cesse ces derniers mois de développer des luttes qui posent toute la question essentielle d'un choix de société.

Le mouvement « Culture en danger » qui rassemble aujourd'hui, sans exclusive, de très nombreux acteurs, organisations et associations porte non seulement la volonté d'une résistance unitaire mais aussi et surtout celle d'une ambition et d'une véritable alternative communes pour l'art, la création et la culture.

Le succès de la journée nationale d'actions du 29 mars dernier pour « défendre l'art et la culture », contre la réforme des collectivités territoriales et la Révision Générale des Politiques Publiques s'inscrit sans aucun doute dans la dynamique de ce mouvement. Plus de 4000 personnes à Paris entre le ministère de la culture et le Sénat, et plus d'un millier en régions : l'ampleur de la mobilisation et l'enthousiasme du 29 mars ont sans conteste levé un espoir et ouvert à de nouvelles perspectives.

Forte de cet élan, la CGT est décidée à agir de plus belle pour contribuer à l'amplification de la mobilisation. La journée nationale de grève et d'actions du 6 mai prochain est donc bien un nouveau rendez-vous incontournable dans ce combat fondamental et de longue haleine pour la culture.

L'idéologie dominante, le programme et les objectifs du Président Sarkozy - mis en musique par les ministres Frédéric Mitterrand, Eric Woerth et Georges Tron - font peser des menaces insupportables sur le spectacle vivant et enregistré. Le théâtre, la musique, la danse et la création artistique en général sont à leur tour enjointes, comme de nombreuses autres activités qui sont autant de biens communs et universels, de se soumettre aux coupes budgétaires et à la culture du résultat.

Les outils et dispositifs publics destinés à porter et mettre en œuvre les politiques culturelles constitutives d'une démocratie vivante sont aujourd'hui livrés en pâture aux chantres de la marchandisation. C'est, au fond, tout le sens de la RGPP qui vise au démantèlement pur et simple du ministère de la culture, à la privatisation progressive de ses principaux établissements et à l'extinction des moyens indispensables à la matérialisation des principes de l'exception et de la diversité culturelles.

La « réforme » des collectivités territoriales adoptée par le Sénat en première lecture le 4 février dernier est elle aussi un coup très rude porté à la culture et à la création, notamment avec l'article 35 de ce texte scélérat. En supprimant « la clause générale de compétence », il porterait le coup de grâce – juridiquement parlant – à la capacité des collectivités territoriales à intervenir sur le champ culturel, rien que cela ! De plus, asphyxier financièrement les collectivités territoriales comme le fait la majorité gouvernementale, alors même que celles-ci concentrent aujourd'hui plus de 70% des efforts publics pour la culture, revient de facto à étrangler les arts et la culture.

On voit donc bien que nous sommes confrontés à une offensive idéologique savamment orchestrée contre le service public culturel et la création dans toutes leurs dimensions. Ce plan gouvernemental qui prétend imposer la libéralisation de la culture comme celle, entre autres, de l'éducation, de la recherche et de la santé mérite une riposte massive, franche et déterminée de toutes les forces de progrès. Il est possible de faire autrement ! La CGT est porteuse de propositions.

C'est pourquoi la Fédération CGT du Spectacle, la Fédération CGT des Services publics, la FERC-CGT et la CGT-Culture appellent avec force les personnels et les professionnels du spectacle vivant et enregistré, de la création, et du service public culturel des collectivités et de l'État à se mobiliser tous ensemble le 6 mai prochain.

Pour Paris et la région parisienne :

manifestation à 14h30

depuis le Cirque d'Hiver jusqu'au Centre Pompidou via le Palais-Royal et le ministère de la culture.

D'autres actions sont prévues en régions.

Paris, le 29 avril 2010